

## Conseil municipal du 16 janvier 2015 : le PLU remis sur les rails

Alain Faucuit, maire, ouvrait la séance, Josette Moutet ayant donné sa procuration à Georgette Deschanel, elle-même secrétaire de séance.

Comme promis dans les vœux du maire, Le PLU (plan local d'urbanisme), retiré pour un temps en 2013, va être repris par le conseil. Pour cela, Frédéric Pernon, bureau d'études urbanisme, a expliqué les différentes étapes : le diagnostic de la commune et le PADD (projet d'avancement et de développement durable) ayant déjà été établis en 2013, seront à mettre à jour avec les nouvelles normes et lois (Grenelle 2, ALUR : accès au logement et un urbanisme rénové). Alain Faucuit expliquait que le nouveau PADD sera revu à la baisse au niveau des projets et nouvelles habitations. Le conseil va d'ores et déjà s'y attaquer. Le nouveau projet sera présenté aux habitants fin avril en réunion publique et fin mai, aux personnes publiques associées. L'enquête publique s'étalera entre septembre et novembre, pour une finalisation pour la fin de l'année. Le conseil a adopté à l'unanimité cette délibération.

Celle, approuvant l'extension des compétences statutaires de la CdC par l'adhésion au syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) et donc, l'adoption du plan « Internet très haut débit » par la fibre optique ainsi que celle portant la commune hors zone TAFTA (Trans Atlantique Free Trade Area), ont également été adoptées à l'unanimité.

Dans les questions diverses, il est porté à la connaissance des habitants du courrier de réponse d'Orange à la pétition communale et la lettre adressée par la commune : les habitants touchés par les pannes de téléphone et d'Internet à répétition doivent prendre contact avec le service commercial pour un avoir équivalent à deux mois d'abonnement.